

CARTE EUROPÉENNE D'ASSURANCE MALADIE (CEAM)

La Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) est un document officiel, gratuit et nominatif délivré par l'Assurance Maladie française. Elle atteste de vos droits à l'assurance maladie lors d'un séjour temporaire en Europe.

Coût	Gratuite – aucuns frais à prévoir
Validité	2 ans (ne peut dépasser la durée de vos droits)
Format	Carte physique (format carte bancaire) + version dématérialisée sur l'app Ameli
Caractère	Individuelle et nominative – une carte par personne
Remplacement	Carte Vitale? Non. Elle est complémentaire, pas équivalente.

PAYS COUVERTS

Union Européenne (27 pays)	Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Rép. Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède
Espace Économique Européen	Islande, Liechtenstein, Norvège
Hors UE/accord spécial	Suisse, Royaume-Uni (depuis le Brexit, droits maintenus)

Pays NON couverts



- Turquie, Albanie, Monténégro, Macédoine du Nord et tout pays hors Europe
- DOM-TOM : non valable aux Antilles, Guyane, Réunion, Mayotte (vérifiez les accords locaux)
- Pour toute destination hors zone CEAM : souscrivez une assurance voyage!

CE QUE COUVRE LA CEAM

Ce qui est pris en charge :

- Consultations médicales chez un praticien du secteur public
- Soins hospitaliers en établissement public
- Soins dentaires d'urgence
- Achat de médicaments sur ordonnance
- Soins médicalement nécessaires (qui ne peuvent pas attendre le retour en France)

Vous êtes traité(e) aux mêmes conditions et tarifs qu'un assuré local – avec un éventuel ticket modérateur selon le pays.

Ce qui n'est pas couvert :

- Cliniques privées : soins dans un établissement non conventionné non pris en charge
- Rapatriement sanitaire : peut coûter de 10 000 € à 30 000 € – entièrement à votre charge
- Secours en montagne : hélicoptère, recherche et sauvetage exclus
- Soins programmés : opérations planifiées à l'avance non couvertes (formulaire S2 requis)
- Aléas du voyage : annulation, bagages, retard de vol – aucune couverture
- Mutuelle complémentaire : la CEAM = Sécu locale, pas mutuelle. Reste à charge possible.

Reste à charge selon les pays



- Espagne, Suède : soins publics quasi-gratuits → reste à charge minimal
- Suisse, Allemagne, Italie : ticket modérateur élevé → prévoyez un budget santé
- Partout : le rapatriement n'est jamais inclus dans la CEAM

COMMENT COMMANDER SA CEAM?

Connectez-vous : sur ameli.fr ou l'application Compte Ameli

Allez dans : « Mes démarches » → « Commander une CEAM »

Vérifiez : votre adresse postale

Validez : la carte est envoyée sous 10 à 15 jours



- Commandez au minimum 15 à 20 jours avant le départ (délai postal 10-15 jours)
- En cas d'urgence ou de départ imminent : téléchargez le Certificat Provisoire de Remplacement (CPR). Valable 3 mois / Disponible immédiatement sur votre compte Ameli / Mêmes droits que la CEAM. Le CPR est édité lors de votre demande. Si vous fermez la fenêtre et que vous ne l'imprimez pas, ce certificat ne pourra être édité à nouveau.

CEAM EN FAMILLE

La CEAM est strictement individuelle et nominative. Contrairement à la carte Vitale, elle ne couvre PAS les ayants droit par défaut.

Adultes (conjoint, partenaire...)	Chacun doit commander sa propre CEAM
Enfants < 16 ans	Chaque enfant doit avoir sa propre carte (même bébé)
Enfants > 16 ans	Idem – CEAM individuelle obligatoire
Renouvellement	Non automatique – à refaire à chaque expiration (tous les 2 ans)

COMMENT UTILISER SA CEAM À L'ÉTRANGER?

Consultez uniquement : un médecin ou établissement du secteur public.

Présentez votre CEAM : à l'accueil avant toute prise en charge.

Si avance de frais : conservez TOUTES les factures et ordonnances.

Remboursement : demandez-le sur place auprès de la Sécurité locale OU en rentrant via Ameli.

Formulaire : remplissez le formulaire [«soins reçus à l'étranger»](#) avec justificatifs.



Version numérique disponible! La CEAM peut être utilisée en version dématérialisée directement depuis l'application Compte Ameli sur smartphone.

CHECKLIST AVANT LE DÉPART

- J'ai commandé ma CEAM au moins 15-20 jours avant le départ
- Chaque membre de la famille (y compris enfants) a sa propre carte
- J'ai vérifié la date d'expiration de la carte (validité 2 ans)
- J'ai téléchargé l'app Compte Ameli pour la version numérique
- En cas de départ urgent : j'ai téléchargé le Certificat Provisoire de Remplacement (CPR)
- J'ai noté le numéro d'urgence local et le 3646 (depuis l'étranger : +33 1 84 90 36 46)
- Je pars en dehors de la zone CEAM → assurance voyage obligatoire

